

Le bothriocéphale

Autor(en): **Vogt, Charles**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali**

Band (Jahr): **55 (1872)**

PDF erstellt am: **30.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-89964>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

II.

LE BOTHRIOCÉPHALE.

Communication faite à la séance générale

du 21 Août.

M. Vogt attire l'attention de la Société sur une lacune qui existe encore dans l'histoire des parasites, et qui intéresse particulièrement les naturalistes suisses.

Nous avons, en effet, et très-communément répandu dans certaines localités, surtout autour des lacs, un Cestode particulier, le Bothriocéphale (*Bothriocephalus latus*), qui se trouve aussi en Hollande et depuis la rive droite de la Vistule, en Pologne et en Russie. Il est excessivement rare en Allemagne, en France, en Italie, où il est remplacé par les différentes espèces de Ténias, surtout le Ténia ordinaire (*Taenia solium*) et le Ténia à tête noire (*T. mediocannellata*).

Or, nous connaissons maintenant très-exactement tout le cycle de vie de ces Ténias, qui se distinguent du Bothriocéphale surtout par l'organisation de leur tête, garnie de quatre ventouses rondes entourant une courte trompe à crochets, tandis que le Bothriocéphale

a une tête en forme de languette avec deux fossettes latérales allongées. Nous savons que les articles ou zoïdes mûrs du Ténia (les proglottides) se séparent de la colonie, lorsque leurs produits génésiques sont mûrs, qu'ils sont expulsés avec les excréments et que les œufs ne se développent que lorsqu'ils parviennent, après la destruction des proglottides, dans l'estomac d'un autre animal; ceux du ténia ordinaire dans l'estomac des cochons surtout, ceux du ténia à tête noire dans le canal alimentaire des ruminants, surtout du bœuf. Nous savons également que des œufs sort un embryon microscopique, armé de six crochets, avec lesquels cet embryon se fraye un passage à travers les tissus jusqu'à ce qu'il arrive aux endroits propres à son développement. Nous savons que les embryons des deux ténias cités se fixent de préférence dans le tissu cellulaire sous-cutané et intermusculaire du cochon et du bœuf et y produisent la *ladrerie*, c'est-à-dire, deviennent des vers vésiculaires, des *cysticerques*. Nous savons que l'homme n'aura le ténia que lorsqu'il ingère dans son estomac ces cysticerques ou les têtes de ténias y contenus (les *scolex*); en d'autres termes, lorsqu'il mangera de la viande crue provenant d'animaux ladres, par exemple, des saucisses faites avec de la viande crue.

M. Vogt signale ces faits connus depuis longtemps et constatés aujourd'hui sans conteste par de nombreuses expériences, pour montrer la lacune qui existe dans l'histoire du Bothriocéphale suisse. Nous savons que ce ver, faussement appelé solitaire, car on peut en héberger plusieurs à la fois, ne détache jamais des proglottides isolés, comme les ténias, mais des bouts en rubans, longs souvent d'un mètre, contenant des milliers d'œufs dans chaque article. Nous savons également, par les recherches de M. Knoche à Petersbourg, confirmées par M. Leuckart, que dans ces œufs se dé-

veloppent, dans l'espace de six semaines à 2 mois, des embryons fort différents de celui des ténias, puisqu'ils sont garnis d'une enveloppe à cils vibratiles très-longs au moyen desquels ils peuvent nager dans l'eau. Nous savons également, qu'après avoir nagé pendant quelque temps, l'embryon dépose cette enveloppe vibratile pour se montrer sous la forme d'un embryon à six crochets, donc sous une forme semblable à l'embryon des ténias.

Mais là s'arrêtent nos connaissances. Nous ne savons pas comment le Bothriocéphale arrive dans l'intestin de l'homme; nous ne savons pas s'il doit passer, comme le ténia, par un autre hôte, qu'il habitera pendant quelque temps sous la forme d'un cysticerque ou sous une autre : tout cela est encore complètement inconnu. L'opinion populaire attribue le Bothriocéphale à l'usage de la chair des poissons comme aliment. Mais personne ne mange des poissons crus. D'ailleurs, cette opinion paraît reposer sur le fait, que beaucoup de poissons, les Salmonides (truites, féras, etc.), hébergent des Bothriocéphales dans leurs intestins. M. Knoche prétend que le Bothriocéphale passe directement dans l'homme et sans intermédiaire, par l'eau, en se fondant sur quelques expériences contestées par M. Leuckart. En prenant en considération l'existence simultanée de cils vibratiles et de crochets, on pourrait supposer que l'embryon nageant doit entrer, avec l'eau qu'il habite temporairement, dans le canal alimentaire de quelque animal, dans le tissu duquel il devra se frayer un passage pour arriver à une localité propice où il se développera et restera jusqu'au moment où cet animal sera mangé par l'homme. Ce serait une évolution semblable à celle des ténias. Mais on peut croire aussi qu'il doit s'attacher à quelque animal aquatique pour pénétrer dans celui-ci par la peau, comme le font en général les

Cercaires. Cependant tout cela n'est que suppositions, et sans connaissances précises nous ne pouvons nous garer contre cet hôte incommode.

Le Bothriocéphale étant commun en Suisse, c'est ici qu'on doit faire des recherches. M. Vogt prie donc de lui envoyer, *dans un flacon avec un peu d'eau*, les morceaux rendus, ainsi que les vers expulsés. Il signale comme un obstacle sérieux la manie des malades et des médecins de ne vouloir envoyer les vers que conservés à l'esprit de vin. J'ai reçu, dit-il en terminant, peut-être cent envois parfaitement inutiles pour moi, car chaque fois on s'était obstiné à vouloir conserver le ver. Celui-ci devant pourrir pour que les œufs puissent devenir libres et se développer, je répète la prière de m'envoyer les vers tels quels.
